

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6034

Société : R.A.M

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DOUNA. NOSTAFA.

Date de naissance : 20/07/1958

Adresse : AL KHOURA 7 imm. 10 APT 5 LISASFA

CASABLANCA

Tél. : 0661447351

Total des frais engagés : 202.151,30 + 100 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BEHATE MOHAMED
INPE:091017988

Dr. BEHATE Mohamed
Médecin Généraliste
Lot. Al Farah Doha Imm. 19 Apt. 2
RDC Bd. Haj Fath Hay Oulfa
Casablanca - Tel: 0622 65 00 18

Date de consultation : 13/04/2023

Nom et prénom du malade : DOUNA SHAFI

Age : 202

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Synthèse de l'hippique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 13/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :

ACCIDENT

MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Professionnalisme des Actes
13 -04- 2023	C		200,00	Dr. BENEAT MOHAMED Médecin Généraliste Lot. Al Faran Dohukim, 19 April 2 RDC Bd. Hal Faran Hay Casablanca - Tel: 0522 66 00 18

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 J. M. KHOUMA 13/4/23	13/4/23	151,30

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOUALAB Dr. DADOUN Qultta laboratoire d'Analyses Médicales 501, Lot Hai - ateh, Qultta, Lassou t. 0522 900 000 - fax 0522 900 000	13/04/83	B20	100.000 Dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplômé du Centre Hôpitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida

Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

Médecine Générale

الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي بمستشفيات الجديدة سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

الطب العام

13 - 04 - 2023

Casablanca, le :

الدار البيضاء. في:

Nelle DOUZA-Sirham

PPV: 56,30 DH
LOT: 22B23D
EXP: 02/2024

Date de fabrication :
A consommer de
préférence avant fin :
N° de lot :

PPC = 95,00 DHS

56,30

- D-CURE

(1B4)

1AP

sem x 17m

95,00

201 -

Exthansa

SP

AS

DR. BEHATE Mohamed
Médecin Généraliste
Lot. Al Farah Doha Imm. 19 Appt. 2
RDC Bd. Haj Fateh Hay Oulfa
Casablanca - Tel: 0522 65 00 18

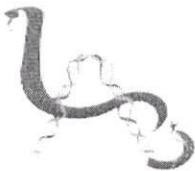
151,30

ARMERIA HASSANA SARL AU
118 - 119, Imm 12/13
Lot Al Khouzama
Casablanca
Tél: 0522 65 02 44

فيلا الفرج-الضحي. العمارة 19 الشقة 02 الطابق السفلي. شارع الليمون الحاخ امتداد الالفة - ليساسفا 20190 الدار البيضاء

Lot. AL FARAH - Addoha, Imm.19, Appt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fateh Extension Oulfa, Lissasfa 20190 Casablanca

Tél.: 05 22 65 00 18



Dr. DADOUNE Soubra
Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

Facture

N° facture 23-3096

Casablanca, le 13/04/2023

Date de prélèvement 13/04/2023

Mme DOUMA Siham

Code Acte	Designation Acte	Cotation
NFS	NUMERATION FORMULE SANGUINE	80

Total B	80
Total en dirhams	100,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent dirhams***

DOUALAB
Dr. DADOUNE Soubra
Laboratoire d'Analyses Médicales
31 Lot Haj-Fatah, Oulfa Casablanca
0522 900 300 fax 0522 900 700

Demande d'examens biologiques pour M. DOURA SITAH

Le 13-04-2023

INFLAMMATION

- CRP
- VS 1^{ère} heure et 2^{ème} heure

IONOGRAMME

- Potassium, Sodium, Chlore
- Réserve alcaline
- Protides totaux

BILAN LIPIDIQUE

- Triglycérides
- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL

BILAN HEPATIQUE

- SGOT (ASAT), SGPT (ALAT)
- Gamma GT
- Phosphatases alcalines

BILAN URINAIRE

- Protéinurie des 24 heures
- ECBU
- Ionogramme urinaire
- Acide urique

BILAN GLYCEMIQUE

- Glycémie à jeun
- Glycémie post-prandiale
- HbA_{1c}

DIVERS

- Myoglobine
- Troponine
- Electrophorèse des protéines

HEMOGRAMME = (NUMERATION- FORMULE -SANGUINE)

- Globules rouges - Hémoglobine
- Hématocrite - Globules blancs...
- Plaquettes

BILAN DE LA FONCTION THYROIDIENNE

- T3, T4, TSH

BILAN DE LA COAGULATION

- Taux de prothrombine
- INR
- TCA malade/TCA témoign
- Fibrinogène

BILAN DE LA FONCTION RENALE

- Créatinine
- Urée plasmatique

EXPLORATION DE LA PROSTATE

- PSA

ENZYMES MUSCULAIRES

- LDH
- CPK
- CPK-mb

Dr. BEHATE Mohamed
Médecin Généraliste
Lot. Al Farah Baha Imlh. 19 April 2
RDC Bd. Haj Farhat Hay Agdal
Casablanca - Tel: 0522 66 00 18



Dr. DADOUNE Loubna
Médecin Biologiste

مختبر التعاليل الطبية دعا لاب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie Parasitologie
Mycologie - Hormonologie - Virologie - Test Covid-19 autorisé

Compte rendu d'analyses

Mme DOUMA Siham

Date de naissance : 20/01/2004

Demandé par Dr: BEHATE MOHAMED

Prélèvement du: 13/04/2023 11:28

Dossier N° : 130423509

Page : 1 / 1

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Hématies	4,41	M/mm ³	(3,5 - 5,5)
Hémoglobine	11,6	g/dL	(11 - 15)
Hématocrite	36,8	%	(36 - 48)
VGM	83	fL	(80 - 99)
TCMH	26*	pg	(28 - 32)
CCMH	32	%	(30 - 35)
Leucocytes	7 420	/mm ³	(4000 - 10000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	55,96 %	(50 - 70)
	Soit 4152/mm ³	(2000 - 7500)
Polynucléaires Eosinophiles	6,42 %*	(1 - 3)
	Soit 476,36/mm ³	(40 - 300)
Polynucléaires Basophiles	0,10 %	(Inférieur à 1)
	Soit 7,42/mm ³	(Inférieur à 100)
Lymphocytes	31,44 %	(20 - 40)
	Soit 2333/mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	6,08 %	(1 - 8)
	Soit 451/mm ³	(40 - 800)
Plaquettes	312 000	/mm ³ (150000 - 400000)

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
101 Haj-Fateh, Casablanca
Tél: 0522 900 300 - Fax: 0522 900 700

Bilan validé Biologiquement Le

138، تجزئة حبيبة الحاج فاتح الألفة (قرب مسجد الحاج فاتح) - الدار البيضاء - الهاتف: (0522) 900 300 - الفاكس: (0522) 900 700

138, Lotissement Habiba Haj Fateh Oulfa (Prés Mosquée Haj Fatah) Casablanca - Tél.: (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700

Patente : 36225779 - RC : 400950 - IF : 40481510 - CNSS : 9044752 - ICE : 0004353000000002